

25 NOVEMBRE : CONTRE TOUTES LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES MARCHONS



A l'occasion du 25 novembre, journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, nous manifesterons partout en France, pour dire STOP aux violences sexistes et sexuelles.

Violences sexistes ou sexuelles sur les lieux de travail : agissons !

Année après année les statistiques démontrent que pour de trop nombreuses femmes, leur lieu de travail est un lieu où leur droit fondamental à la santé et la sécurité n'est pas assuré. Il en est de même pour de trop nombreuses personnes issues des minorités LGBTQIA+.

Moins de 20% des entreprises/organismes ont un plan de prévention des violences. Pourtant 80% des femmes se disent victimes de sexisme au travail et 30% de harcèlement sexuel. Ce sont 10 viols ou tentatives par jour sur le lieu de travail.

La CGT, avec des dizaines d'autres organisations, exige un réel engagement financier de l'État et pas seulement de la communication sur sa soi-disant « grande cause du quinquennat ».

Nous appelons aussi à renforcer les dispositifs existant dans le Code du travail :

- Inciter à la mise en place de plans de prévention et de négociations sur le sujet en renforçant le système des sanctions
- Obligation de formation des professionnels RH, managers, IRP... sensibilisation de tout le personnel
- Des droits pour les victimes de violences conjugales : droit à absence rémunérée pour faire des démarches, droit à la mobilité géographique et fonctionnelle, interdiction de licenciement

Violences économiques au-delà du constat, revendiquons !

En effet le travail est aussi générateur de violences économiques envers les femmes en les maintenant dans la pauvreté. Que ce soit le temps partiel massivement imposé ou le niveau très bas des salaires dans les métiers à forte prédominance féminines, nombreuses sont les salariées sous le seuil de pauvreté d'autant plus si elles sont mères isolées. Le rapport du Secours Catholique sur l'état de la pauvreté en 2023 qui vient d'être publié le confirme, les femmes sont les plus pauvres parmi les plus pauvres.

Bien sûr on pense au secteur de l'accompagnement et du soin à domicile où le salaire moyen est toujours inférieur à 1000€, mais aussi à tous les autres secteurs à forte majorité féminine où les niveaux de classifications en dessous du SMIC sont de plus en plus nombreux.

Ainsi de nombreuses salariées et agentes de la protection sociale sont éligibles à la prime d'activité ce qui démontre bien que la précarité gagne du terrain. De plus elles restent toujours les premières pénalisées dans le déroulement de leur carrière et mécaniquement par le niveau de leur salaire.

Cela se poursuit donc inévitablement à la retraite où la pension de droit directe des femmes est inférieure de 40% à celle des hommes (source DREES 2021).

Face à cela il n'y a pas de fatalité et nous revendiquons :

- La hausse immédiate du SMIC à 2000€ bruts par mois
- La revalorisation des métiers du lien et la mise en place de véritables déroulés de carrières
- Des hausses de salaires générales dans tous nos secteurs et organismes
- L'égalité salariale effective entre les femmes et les hommes ce qui financera notre Sécurité Sociale (5 milliards d'euros)

**REJOIGNEZ-NOUS DANS LES NOMBREUSES ACTIONS EN COURS
CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES !**

**TOUTE L'ANNÉE LUTTONS POUR L'AUGMENTATION DES SALAIRES,
PENSIONS ET ALLOCATIONS !**

**RDV DANS LES MANIFESTATIONS PARTOUT EN FRANCE
CE SAMEDI 25 NOVEMBRE 2023 !**